

# REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYE

*Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.*

## 47<sup>e</sup> Rallye régional à Saint-Germain-La-Campagne 22 et 23 août 2026

L'ASACO Pays Normand, l'Ecurie Automobile de la Côte Fleurie, la commune de Saint-Germain-La-Campagne

### INFORMATIONS

Asa Organisatrice :	PAYS NORMAND
Nom du Rallye :	47 <sup>e</sup> Rallye à Saint Germain la Campagne
Date :	22 et 23 Aout 2026
Niveau d'inscription ( <i>Régional, National, Inter.</i> ) :	Régional
Eligibilité :	Coef :2
Participation étrangère autorisée ?	non
Visa Ligue (date et numéro) :	Ligue 35 le 25/05/2026
Permis d'organisation FFSA (date et numéro) :	FFSA 438 du 25/05/5026
<b>Personne désignée par l'ASA en contact avec la FFSA pour l'obtention du permis d'organisation</b>	
Nom :	<b>Mr GUEGAN Jean Michel</b>
Téléphone :	<b>06 25 07 16 37</b>
Mail :	<b>gueganjm@orange.fr</b>
<b>Comité d'Organisation</b>	
Président :	<b>Mr Leforestier Jean Claude</b>
Membres :	Président
Secrétariat du Rallye, Adresse :	Mairie de Saint Germain la Campagne
Téléphone :	<b>06 25 07 16 37</b>
Mail:	contact@cotefleurie.org
Permanence du Rallye :	Mairie de Saint Germain la Campagne
Lieu, date, horaire :	Mairie de Saint Germain les 21-22 et 23 Aout 2026
<b>Organisateur technique</b>	
Nom :	Mr Guegan Jean Michel

Adresse :	537 Chemin du Calvaire 14800 Bonneville sur Touques
Téléphone :	06 25 07 16 37
Mail :	gueganjm@orange.fr

## PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	Dès le visa accepter
Ouverture des engagements	Dès le visa accepter
Clôture des engagements	Le 10 Aout 2026
Parution du carnet d'itinéraire	Le vendredi 21 Aout 2026
Distribution du Roadbook ( <i>lieu, date, heure</i> )	En face le Bar de St Germain
Reconnaisances ( <i>dates &amp; heures</i> )	Les vendredi 21 de 14 h à 19 h et Samedi 8 h à 14 h
Vérifications administratives ( <i>lieu, date, heure</i> )	Salle des Fêtes de St Germain vendredi de 14 à 18 h 30 Samedi de 8 h à 14 h
Vérifications Techniques	Vendredi salle de l'Ecole Samedi face au Bar
Mise en place du parc de départ ( <i>lieu, date, heure</i> )	Place Jean Louis HERVIEU
1 <sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportif ( <i>lieu, date, heure</i> )	Samedi 22 août à 14h Mairie
Publication des équipages admis au départ ( <i>lieu, date, heure</i> )	Samedi 22 août à 15 h
Publication des heures et ordres de départ ( <i>lieu, date, heure</i> )	Samedi 22 août à 15h
Briefing des pilotes ( <i>lieu, date, heure</i> )	Remis lors des vérifications administratives
Départ ( <i>lieu, date, heure</i> )	Samedi 22 août à partir de 16h (15 minutes après le dernier VHC)
Publication des résultats partiels ( <i>lieu, date, heure</i> )	Samedi 22 août à partir de 16h53
Arrivée ( <i>lieu, date, heure</i> )	Dimanche 23 août à partir de 15h12
Vérifications finales ( <i>lieu, date, heure</i> )	Garage R'AUTO Saint Germain le Campagne (06 10 05 25 35)
Taux horaire de la main d'œuvre	60 € TTC
Publication des résultats ( <i>lieu, date, heure</i> )	Dimanche 23 août ½ heure après dernière voitures
Remise des prix ( <i>lieu, date, heure</i> )	Dimanche 23 août à l'issue du délai réglementaire

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

### 1.1P. OFFICIELS

au minimum :

Fonction	Nom & numéro de licence
Observateur (facultatif)	
Président du Collège des Commissaires Sportifs	Mr LEGAL Jacques
Commissaires Sportifs (au nombre de 2)	DE LARIVIERE Jacques - CHRISTEL
Secrétaire du Collège des Commissaires Sportifs	JARDIN Francois
Directeur de Course	Mr OVIEVE Alain
Directeurs de Course	Mr VARANGLE Lucien
Directeurs de Course Adjointes délégués aux ES	Mr MARTIN Philippe Mde LEBEL Chantal
Adjointes à la Direction de Course délégués aux ES	JOSSE JeanDenis + MAWSLEY Erwin
Commissaire Technique responsable	Mr SALENNE Jacques
Commissaires Techniques adjointes	Mr BALLENGHEIN Francis VHC Mr BLOT William—Mr Fourre Jean Pierre
Médecin chef	Centre urgentiste de l'Hôpital de Lisieux
Chargés des relations avec les concurrents	Mde MAWSLEY Myriam Mr DE LA RIVIERE Jacques
Juges de faits	Mr BEUVE Christian
Chargé des relations avec la presse	Mr GUEGAN Jean Michel
Chronométrateurs	Mr LEBAILLIF Arnaud
Classement	Chronolive
Speaker	Mr VALOT Guy

### 1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

### 3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye doit adresser à

**E.A.C.F**  
**BP 50062**  
**14800 DEAUVILLE**

la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 10 Aout 2026 .....

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 200 voitures maximum avec 30 VHC.

**3.1.11.1P.** Montant des droits d'engagement :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 350 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 700 € €

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

### **4.3P. ASSISTANCE**

L'assistance sera autorisée dans le Parc d'assistance.....

## ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

### **5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES**

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

### **5.2P PUBLICITE**

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative sont .....  
ou seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

### **6.1P. DESCRIPTION**

Le Rallye à St Germain représente un parcours de 96 km.

Il est divisé en 2 étapes et 3 sections.

Il comporte 3 épreuves spéciales d'une longueur totale de 40 kms.

Les épreuves spéciales sont : 1 Prologue 4.7 Kms ES 2-4 10. Kms et ES 3-5 7.3 Kms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

### **6.2P. RECONNAISSANCES**

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de :3

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes : vendredi 21 Aout de 14 h à 19 h

Samedi 22 Aout de 8 h à 14 h

## ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

## ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

## ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Des prix en espèces seront distribués selon la répartition ci-dessous.

### Général

1 <sup>er</sup>	.....	600€
2 <sup>e</sup>	.....	500€
3 <sup>e</sup>	.....	400€
4 <sup>e</sup>	.....	300€
5 <sup>e</sup>	.....	200€

### Classe\*

1 <sup>er</sup>	.....	350€
2 <sup>e</sup> (de 6 à 10 partants)	.....	250€
3 <sup>e</sup> (de 11 à 15 partants)	.....	200€
4 <sup>e</sup> (plus de 15 partants)	.....	100€

\*Les prix seront réduits en dessous des 100 partants (sauf classement général)

100 partants = 100% des prix

88 partants = 88% des prix

64 partants = 64% des prix etc.,,,,,,

\* Dans les classes où il y a moins de 5 partants, 50% des prix seront distribués en tenant compte de la répartition ci-dessus (sauf pour les 10 premiers du scratch)

Coupe des dames 1ere - 330 € (si +3 Partants)

De nombreuses coupes et lots seront également distribués. Toute absence non excusée entrainera la perte totale des prix.